

Notes d'allocution

Luc Desjardins

Président, AFMNB

Conférence de presse – 5 septembre 2018

Priorités de l'AFMNB – Élections provinciales

Bonjour à tous et merci de votre présence ici ce matin.

Nous voilà au 13^e jour officiel de la campagne électorale provinciale et l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) croit qu'il est temps que l'on parle des enjeux municipaux et des dossiers de la communauté acadienne et francophone avec plus de convictions.

Notre association a établi une liste de priorités dont nous voulons discuter avec la population, les partis politiques, et surtout, avec le gouvernement élu, qui méritera la confiance des citoyens de notre province le 24 septembre prochain.

Nous voulons entendre parler de fiscalité municipale, de gouvernance locale et de pleine municipalisation, de développement des régions, de langues officielles et d'immigration. Ces dossiers sont cruciaux et ont une incidence sur toutes les tentatives de développement économique régional et, ultimement, sur la prospérité de la province. Nous le savons et tous les candidats le savent aussi. Par contre, il faut du courage pour passer à l'action.

Concernant le renforcement de la gouvernance locale, nous sommes en faveur de regroupements volontaires. Cependant, les dernières tentatives de regroupement nous ont démontré sans l'ombre d'un doute que si le gouvernement provincial est sérieux dans sa volonté de favoriser le renforcement de la gouvernance locale, c'est aux barrières qu'il doit s'attaquer. Les barrières fiscales et administratives ainsi que le manque de ressources pour mener les projets de regroupement, pour ne nommer que celles-là.

Le gouvernement doit faire plus qu'être un spectateur passif dans ce dossier. S'il croit que la municipalité est un véhicule essentiel pour le développement d'une communauté, il doit s'assurer de donner cet outil à tous les néo-

brunswickois et ne pas accepter qu'il y ait encore 30% de notre population qui souffre d'un vide démocratique au niveau local.

L'AFMNB et ses membres demandent aussi aux partis de s'engager à développer une Politique sur le développement des régions comprenant un plan d'action, des objectifs clairs et mesurables. De plus, le développement des régions passe par une réflexion sur la prestation de services provinciaux dans toutes les régions pour nous assurer de les rendre attrayantes et dynamiques. Les tentatives de centralisation et de rationalisation des services effectuées en silo par chacun des ministères, sans consultation des communautés, n'est plus acceptable.

Nous demandons également que le niveau de financement actuel de 25 millions de dollars pour l'amélioration des routes désignées à l'intérieur des municipalités soit maintenu. Ce financement ne doit pas être diminué sous aucun prétexte. Ces routes appartiennent au gouvernement provincial et les municipalités ne devraient même pas, en théorie, avoir à déboursier un sou pour leur entretien mais nous savons tous que c'est tout le contraire qui se produit.

Les langues officielles ont toujours été et demeurent au cœur de nos préoccupations. Le Commissariat aux langues officielles de la province est une institution indispensable pour arriver à une véritable égalité des communautés. Force est de constater que certains partis semblent douter de sa valeur.

Nous demandons à tous les partis de s'engager à respecter la *Loi sur les langues officielles*, les principes de la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles* et de maintenir le Commissariat aux langues officielles et évidemment, de prendre connaissance avec diligence des rapports et de mettre en œuvre les recommandations formulées par ce dernier.

L'immigration est un autre enjeu important pour la province et pour sa prospérité. La communauté francophone est en droit de s'attendre que le prochain gouvernement prendra les mesures nécessaires pour assurer que

l'équilibre linguistique de la province, c'est-à-dire 33 % de francophones, sera au moins maintenu en immigration.

Pour se faire, l'AFMNB est d'avis qu'il est temps de mettre en place la dualité en immigration au sein du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Cette dualité assurera qu'une équipe de personnes concentrera ses efforts pour l'obtention des résultats auxquels la communauté acadienne et francophone est en droit de s'attendre. Il faut arrêter de parler de planification ou d'objectifs et obtenir des résultats concrets une fois pour toute!

Il faut aussi que les efforts en immigration incluent un soutien aux entreprises qui éprouvent des difficultés de recrutement de main-d'œuvre pour arrimer les efforts. Et il faut se rappeler que l'immigration, ça se vit d'abord et avant tout dans les communautés. Les municipalités doivent être au centre des stratégies et obtenir les ressources pour assumer efficacement cette responsabilité.

Comme vous le savez tous, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick fait, depuis des années, la promotion de l'importance du pouvoir municipal dans le développement de notre province.

Nos municipalités membres ont de plus en plus de responsabilités et elles les assument avec brio. Mais il arrive un moment où l'on ne peut pas étirer la sauce davantage. Et croyez-moi, il y a déjà un bout de temps que ce moment est passé.

Cependant les demandes ne vont pas en diminuant. N'en déplaise à certains, la prochaine légalisation du cannabis aura des répercussions importantes sur nos municipalités. Les coûts des services de police sont déjà en hausse constante et cette légalisation va accentuer cette augmentation des coûts.

Nous sommes en déséquilibre fiscal évident, et ce, depuis beaucoup trop longtemps! Il est grand temps que les partis provinciaux le reconnaissent et s'engagent à travailler avec nous pour de véritables actions afin de régler la situation.

L'AFMNB demande donc à tous les partis de s'engager à mettre sur pied une **Commission royale d'enquête sur la fiscalité municipale**. Cette commission aura comme mandat de revoir en profondeur le régime d'impôt foncier de la province, d'analyser toutes les responsabilités directes et indirectes des municipalités, d'explorer les différentes sources de revenus existantes et potentielles ainsi que de faire la lumière sur les iniquités existantes. Des améliorations à la pièce ne sont pas acceptables et risquent simplement d'accroître les iniquités entre les municipalités et entre les régions. Il est primordial de ne pas déroger aux principes de *Chances égales pour tous* qui, au contraire, justifient d'ailleurs une nouvelle réforme de la fiscalité et de la taxation dans notre province.

Il est temps de faire passer notre régime fiscal dans le siècle actuel et de reconnaître qu'on a pelleté bien des obligations dans notre cour sans nous donner les moyens de les financer. Il faut aussi reconnaître que l'économie de 2018 n'est plus celle des années 60, qu'elle s'est profondément transformée et que les outils fiscaux à la disposition des municipalités ne sont plus adaptés pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités et pour surmonter les défis d'aujourd'hui.

Nos citoyens sont en droit de s'attendre à des services de première classe de la part de leur municipalité et c'est ce que nos administrations municipales essaient de faire, tant bien que mal, avec les moyens dont elles disposent. Toutefois, nous ne détenons pas la clé pour corriger les iniquités et le déséquilibre fiscal actuels. La clé, c'est le gouvernement provincial qui l'a dans sa petite poche arrière.

Nous réitérons aussi notre demande de partager les revenus de la taxe d'accise sur la vente de cannabis – sans y attacher toutes sortes de limites ou de règles! Je le répète; nous demandons un tiers (33%) des revenus de la taxe d'accise perçue par le gouvernement fédéral et non, un quelconque partage conditionnel des profits. Nous sommes un palier de gouvernement en bonne et due forme et nous aspirons à être traités de la sorte lorsque vient le temps de parler de nouvelles responsabilités et de partage fiscal.

Les taxes, le partage des coûts des services de police, le financement de la péréquation – tous ces enjeux relèvent de notre régime fiscal et il est clair que ce régime est déficient et n'est pas adapté à la réalité du 21^e siècle.

Nous allons donc présenter nos demandes officiellement aux principaux partis politiques et je peux vous assurer que nous serons au boulot le 25 septembre pour rappeler ceci au gouvernement élu et lui tendre la main pour travailler de concert à la réalisation de nos priorités.

Merci!